

# Communiqué



Paris, le 13 juin 2023

## **Annonces de la revalorisation du traitement des fonctionnaires : Villes de France regrette la méthode et demande des financements**

Le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Stanislas Guerini, a annoncé un ensemble de mesures destinées à revaloriser le pouvoir d'achat des fonctionnaires dont la revalorisation au 1<sup>er</sup> juillet de +1,5% du point d'indice.

Villes de France est favorable sur le principe à cette revalorisation du traitement des fonctionnaires et cela afin de défendre leur pouvoir d'achat et favoriser l'attractivité des métiers de la fonction publique territoriale.

Le contexte économique que nous connaissons, marqué par une inflation forte, frappe durement les villes moyennes. **Aussi, Villes de France appelle le Gouvernement à accéder aux demandes des élus locaux, en premier lieu l'amélioration de la prévisibilité budgétaire pour les collectivités et une meilleure compensation des charges nouvelles imposées.**

Les Maires des villes de France et leurs équipes déploient chaque jour des trésors d'ingéniosité pour maintenir la qualité du service public et ce malgré l'inflation persistante, l'explosion du coût de l'énergie, ou encore la revalorisation du point d'indice. Cette nouvelle mesure – annoncée sans réelle concertation - va faire peser des coûts significatifs aux villes, porteuses de nombreux services à la population.

En effet, les agents de catégorie C comptent pour 75 % des effectifs des villes moyennes, alors qu'ils ne comptent que pour 22% de ceux des services de l'État.

Non programmée en début d'année, cette revalorisation du traitement des fonctionnaires et des bas salaires pose de nombreuses questions, comme celle du traitement des fonctionnaires de catégorie d'encadrement ou des agents intermédiaires. **Cette situation, dans laquelle les finances locales sont fortement sollicitées par des décisions qui s'imposent à elles, rend nécessaire l'indexation des dotations de l'État, en premier lieu de la DGF, sur l'évolution de l'inflation constatée annuellement.**

**Contact presse :**

[contact@villesdefrance.fr](mailto:contact@villesdefrance.fr)

### ***A propos de Villes de France***

*Présidée par Gil Avérous, maire de Châteauroux, Villes de France, dont Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse est président délégué, est une association d'élus pluraliste. Elle représente et accompagne les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs intercommunalités qui forment l'armature urbaine de notre pays. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.*